

Groupe « patrimoine urbain »

Acteurs institutionnels, professionnels

Un groupe de travail sur le patrimoine urbain et l'organisation de l'offre française à l'international a été mis en place sur l'initiative du ministère des Affaires étrangères, avec la participation du ministère de la Culture et de la Communication, du ministère de l'Équipement et du Conseil général des ponts et chaussées (CGPC).

Ses objectifs :

- l'analyse et la présentation de l'offre française en matière de mise en valeur et de gestion du patrimoine,
- l'analyse de la demande et le financement des projets,
- l'intégration de l'offre française aux politiques de coopération,
- la capitalisation et la mise en réseau des expériences et des capacités d'expertise.

Les domaines abordés sont les suivants : le patrimoine urbain et le patrimoine architectural, la continuité entre patrimoine urbain et patrimoine culturel, la muséographie, le tourisme et l'environnement.

Les initiatives similaires des bailleurs de fonds, notamment « *Culture and Sustainable Development* » de la Banque mondiale, sont prises en compte par le groupe de travail.

Une étude, s'appuyant sur des exemples concrets de réalisation dans le domaine du patrimoine impliquant des acteurs français, a été réalisée par Jean-Loup Pivin, consultant spécialiste de ces questions. Elle est en cours de publication par le ministère des Affaires étrangères.